

Confirmations à la chapelle du Christ-Roi
le 1^{er} janvier 2023 après la messe de 10h00
Par son Excellence Mgr Sanborn

Nous sommes heureux de vous annoncer la venue prochaine de Mgr Sanborn pour donner le sacrement de confirmation à la chapelle du Christ-Roi, le dimanche 1er janvier 2023. Ceux qui désirent recevoir ce sacrement voudront bien remplir et retourner le bulletin ci-joint.

BULLETIN D'INSCRIPTION
(Un bulletin par personne inscrite)

- Nom de famille :
.....
- Prénoms :
- Prénom de confirmation (optionnel) :
[Vous pouvez choisir **un** prénom de confirmation autre que votre prénom de baptême, pour vous mettre sous le patronage d'un saint]
- Précisez s'il s'agit d'une confirmation sous-condition : oui / non.
- Nom et prénom du parrain ou de la marraine de confirmation:
.....
- Vous devez joindre à cette inscription un certificat de baptême **ou** une photocopie du livret de famille catholique. Si vous avez été baptisé par l'abbé Guépin, indiquez seulement l'année:
- Numéro de téléphone:

Préparation aux confirmations : Instruction le dimanche 11 décembre après la messe de 10h00.

Quelques livres conseillés pour se préparer à la confirmation : *Les Dons du Saint-Esprit* par Dom Guéranger, *La Confirmation* par Mgr. De Ségur, *La Confirmation* par Dom Bernard Maréchaux.

Règles pour le choix du parrain (ou de la marraine) de confirmation :

- Le parrain de confirmation doit être un homme pour les hommes et une femme pour les femmes.
- Le parrain doit avoir au moins quatorze ans et être confirmé.
- Le parrain de baptême ne peut pas être parrain pour la confirmation; les parents non plus pour leurs enfants, mais les grand-parents peuvent.
- Le même parrain et la même marraine peuvent avoir plusieurs filleuls.
- Le parrain/marraine doit se placer derrière le confirmant et poser sa main droite sur son épaule droite pendant la confirmation.